



Identification du module

Groupes cibles : Contremaître en chauffage, contremaître sanitaire, contremaître en ferblanterie, chef/cheffe de chantier Polybat (polybâtitseur/euse CFC avec formation professionnelle supérieure correspondante) ou profil de compétences équivalent

Temps indicatif : Pour un traitement méthodique-didactique approprié du module, nous recommandons aux prestataires de planifier env. 32 leçons de 45 min.

1 Compétences

Après avoir réussi l'examen du module, vous connaissez le déroulement et les phases de planification de la mise en œuvre. De plus, vous comprenez les corrélations juridiques et économiques.

2 Sujets / objectifs

Sujet : 1 Bases juridiques

- Objectifs :
- 1.1 Vous comprenez les répercussions du droit sur votre activité professionnelle (C2).
 - 1.2 Vous expliquez les prescriptions légales, les normes et les directives (C2).
 - 1.3 Vous comprenez les répercussions du droit des contrats (CO, SIA) (C3).

Sujet : 2 Offres

- Objectifs :
- 2.1 Vous formulez des demandes d'offres (C3).
 - 2.2 Vous vérifiez que les offres sont complètes et correctes, et savez les interpréter (C4).
 - 2.3 Vous vérifiez les conditions générales des offres (C4).
 - 2.4 Vous estimez les dépenses et calculez les honoraires pour les mandats de conseil (C3).

Sujet : 3 Rentabilité

- Objectifs :
- 3.1 Vous effectuez des calculs de rentabilité (C3).
 - 3.2 Vous interprétez les résultats des calculs de rentabilité et êtes en mesure de faire une recommandation (C4).
 - 3.3 Vous expliquez les étapes possibles par rapport à l'optimisation fiscale et à la rentabilité (C3).

Sujet : 4 Planification de la mise en œuvre

- Objectifs :
- 4.1 Vous vérifiez la faisabilité de la mise en œuvre (C4).
 - 4.2 Vous vérifiez la planification des travaux et des délais (C4).
 - 4.3 Vous connaissez les exigences liées au suivi des travaux lors de la mise en œuvre de mesures énergétiques (C2)



Sujet : 5 **Sécurité au travail**

- Objectifs :**
- 5.1 Vous identifiez les possibles dangers et déchets toxiques liés à l'objet (C4).
 - 5.2 Vous connaissez les mesures nécessaires en matière de sécurité au travail (C2).

3 Examen du module / aides

Vous terminez le module par un examen écrit de 120 minutes.
L'ensemble des documents écrits sont autorisés.

4 Validité du certificat de module

Le certificat de module est valable pendant 5 ans.